



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral n° 41-2017-07-05-005, en date du 5 juillet 2017, une consultation du public concernant la demande d'autorisation à titre temporaire formulée par la Société EUROVIA GRANDS TRAVAUX d'exploiter une centrale mobile d'enrobage à chaud de matériaux routiers sur le territoire de la commune de VILLEFRANCHE SUR CHER sera ouverte en mairie de VILLEFRANCHE SUR CHER au titre du code de l'environnement du :

**jeudi 10 août 2017 au vendredi 25 août 2017 inclus.**

Le dossier, qui comporte l'étude d'impact relative au projet, la demande d'autorisation, l'indication de l'autorité compétente pour prendre la décision et celles auprès desquelles des renseignements peuvent être demandés sur le projet ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, est consultable en mairie de VILLEFRANCHE SUR CHER, ou sur le site internet des services de l'Etat de Loir-et-Cher : [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr).

Les personnes souhaitant formuler des remarques et observations sur le projet pourront les consigner :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr) ;
- soit sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Villefranche sur Cher aux heures habituelles d'ouverture au public.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, après avis du conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), est une autorisation conditionnée au respect de prescriptions ou un refus.

Des informations supplémentaires concernant le projet peuvent être obtenues auprès de la Société EUROVIA GRANDS TRAVAUX au numéro suivant : 02 54 90 91 30.

Le présent avis est affiché sur le territoire de la commune de Villefranche sur Cher, ainsi qu'en mairies de Villeherviers et Romorantin-Lanthenay (communes comprises dans un rayon d'affichage de deux kilomètres autour du périmètre du projet).

Le bilan de la consultation sera mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat de Loir-et-Cher.